

EMPLOI DU TEMPS AMANDINE

LUNDI	<p>11H45 - 13H05 Cantine groupe CM1 et CM2 Classe de Mme MAINGUENEAU - Surveillance + aide au service. Pendant que les CE2 déjeunent surveillance dans la cours des CM1 et des CM2. Les enfants déjeunent à 12H25 - 13H00 maxi et après surveillance dans la cour jusqu'à 13H05</p> <p>13H05 - 13H30 PAUSE DEJEUNER</p> <p>16H15 - 17H00 Prendre en charge les enfants des 2 classes de Neuvy et les accompagner dans le bus jusqu'à Neuvy et prendre en charge les enfants de Nançay dans le bus. Prendre en charge tous les enfants dont les parents ne sont pas là et les accompagner à la garderie au retour de Neuvy.</p>
MARDI	<p>11H45 - 13H05 Cantine groupe CM1 et CM2 Classe de Mme MAINGUENEAU - Surveillance + aide au service. Pendant que les CE2 déjeunent surveillance dans la cours des CM1 et des CM2. Les enfants déjeunent à 12H25 - 13H00 maxi et après surveillance dans la cour jusqu'à 13H05</p> <p>13H05 - 13H30 PAUSE DEJEUNER</p> <p>16H15 - 17H00 Prendre en charge les enfants des 2 classes de Neuvy et les accompagner dans le bus jusqu'à Neuvy et prendre en charge les enfants de Nançay dans le bus. Prendre en charge tous les enfants dont les parents ne sont pas là et les accompagner à la garderie au retour de Neuvy.</p>
JEUDI	<p>11H45 - 13H05 Cantine groupe CM1 et CM2 Classe de Mme MAINGUENEAU - Surveillance + aide au service. Pendant que les CE2 déjeunent surveillance dans la cours des CM1 et des CM2. Les enfants déjeunent à 12H25 - 13H00 maxi et après surveillance dans la cour jusqu'à 13H05</p> <p>13H05 - 13H30 PAUSE DEJEUNER</p> <p>16H15 - 17H00 Prendre en charge les enfants des 2 classes de Neuvy et les accompagner dans le bus jusqu'à Neuvy et prendre en charge les enfants de Nançay dans le bus. Prendre en charge tous les enfants dont les parents ne sont pas là et les accompagner à la garderie au retour de Neuvy.</p>
VENDREDI	<p>11H45 - 13H05 Cantine groupe CM1 et CM2 Classe de Mme MAINGUENEAU - Surveillance + aide au service. Pendant que les CE2 déjeunent surveillance dans la cours des CM1 et des CM2. Les enfants déjeunent à 12H25 - 13H00 maxi et après surveillance dans la cour jusqu'à 13H05</p> <p>13H05 - 13H30 PAUSE DEJEUNER</p> <p>16H15 - 17H00 Prendre en charge les enfants des 2 classes de Neuvy et les accompagner dans le bus jusqu'à Neuvy et prendre en charge les enfants de Nançay dans le bus. Prendre en charge tous les enfants dont les parents ne sont pas là et les accompagner à la garderie au retour de Neuvy.</p>
TOTAL SEMAINE	10 HEURES

Pour la cantine gestion des CM1 et des CM2 (classe de Mme MAINGUENEAU) afin de ne pas mélanger les enfants durant le temps du repas. Tous les enfants doivent manger tous les jours à la même place selon le protocole sanitaire.

FICHE DE POSTE

Adjoint d'animation : *Emploi non permanent*

DESCRIPTION DU POSTE :

Fonction : adjoint d'animation

Catégorie : C Grade : Adjoint d'animation, échelle C1, échelon 1

Temps de travail : 10/35^{ème}, annualisé à 7.88/35^{ème}

Identité de l'agent :

Nom : **AZZOPARDI**

Prénoms: **Amandine**

Date de naissance : 17/09/1999

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE :

SUPÉRIEUR DIRECT : Secrétaire de Mairie assistée de l'Adjointe au Maire déléguée.

AUTRE SUPÉRIEUR : le Maire.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Prise en charge et surveillance des enfants pendant la restauration
- Animation pendant la récréation avant ou après la cantine
- Accompagnement des enfants dans le bus (aller et retour Nançay/Neuvy-sur-Barangeon)
- Aide à la garderie périscolaire.

SAVOIR ÊTRE :

Offrir un temps calme et de partage

Respecter les enfants

Être disponible et accueillante

Être créative et imaginative

Travailler en équipe

Rigueur d'exécution et bonne organisation

NB : Conformément à la législation, les dispositions concernant l'hygiène et la sécurité s'appliquent à toutes les personnes travaillant dans la collectivité, notamment en ce qui concerne l'alcool et les substances psychoactives illicites.

RELATIONS DU POSTE :

Internes: les collègues, les enseignants, les élus, les enfants.

Externes: les familles.

Fait à Nançay, le 1^{er} septembre 2022

L'agent,

Azzopardi



Le Maire,

Alain URBAIN.